



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ  
LES HÔPITAUX DE SUISSE  
GLI OSPEDALI SVIZZERI

## Directive pour la mise à disposition d'informations et de données aux assureurs et communautés d'achat

Principe : les principes de proportionnalité et d'économicité s'appliquent, c'est-à-dire autant que nécessaire, aussi peu que possible. Conformément au droit en vigueur, des informations et données supplémentaires ne sont pas justifiées.

- La version signée d'ITAR\_K® (« version pour assureur ») représente l'export officiel qui doit être transmis.
- ITAR\_K® repose sur la définition du site hospitalier de l'OFS correspondant à l'entité REE-GESV (BUR-GESV) de l'hôpital. H+ invite ses membres à remplir et à utiliser ITAR\_K® uniquement selon cette définition et à communiquer cette information aux partenaires tarifaires si besoin.
- Selon le principe du « Once-Only », les données doivent être saisies une seule fois. Pour toutes les données disponibles au travers d'ITAR\_K® ou de la plateforme SpiGes, H+ invite ses membres à ne pas saisir à double ses données dans d'autres formulaires.
- Du point de vue de H+, les données contenues dans ITAR\_K® 16.0 sont suffisantes pour mener les négociations tarifaires. Dans le cas où des compléments seraient nécessaires, ces derniers ne doivent être transmis que dans un deuxième temps et sous condition que ces informations complémentaires soient utiles et nécessaires dans le cadre des négociations.
- L'extrait de la comptabilité des immobilisations (export KS de la statistique hospitalière OFS en format PDF) ainsi que le rapport annuel révisé 2025 (selon la publication) peuvent être mis à disposition.
- Un concept spécifique à l'hôpital et un schéma de calcul incluant le résultat des coûts calculés pour l'enseignement universitaire et la recherche ainsi que pour d'autres prestations d'intérêt général ne sont pas nécessaires, en particulier pour les hôpitaux et les cliniques certifiés REKOLE®, car la certification atteste d'une mise en œuvre et d'une épuration des charges AOS correcte.
- Le rapport de révision du codage DRG/TARPSY/ST Reha, exercice 2025 doit être mis à disposition dès qu'il est disponible.
- En raison du contrôle de plausibilité effectué par l'association Spitalbenchmark, l'échéance fixée à début / fin mai est probablement critique pour de nombreux hôpitaux et cliniques. Nous recommandons d'informer activement les communautés d'achat de la date prévue pour la livraison des données.

H+ 18.03.2026